

# BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

(en milliers de dinars)

		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>33.747</b>	<b>29.008</b>
Immobilisations incorporelles brutes		<b>1.1639</b>	1.374
Moins : Amortissements		<b>(1.285)</b>	(1.256)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>		<b>354</b>	<b>118</b>
Immobilisations corporelles brutes	Note 1	<b>165.975</b>	<b>162.415</b>
Moins : Amortissements		<b>(133.364)</b>	(134.318)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		<b>32.611</b>	<b>28.097</b>
Immobilisations financières brutes		782	793
Moins : Provisions		-	-
<b>Immobilisations financières nettes</b>		<b>782</b>	<b>793</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>41.306</b>	<b>42.605</b>
Stocks bruts	Note 2	35.898	32.661
Moins : Provisions		(6.331)	(4.326)
<b>Stocks nets</b>		<b>29.567</b>	<b>28.335</b>
Clients et comptes rattachés	Note 3	4.024	5.781
Moins : Provisions		(415)	(418)
<b>Clients et comptes rattachés nets des provisions</b>		<b>3.609</b>	<b>5.363</b>
Autres actifs courants	Note 4	6.214	4.851
Placements et autres actifs financiers		169	203
Liquidités et équivalent de liquidités		1.747	3.853
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>75.053</b>	<b>71.613</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>47.217</b>	<b>48.868</b>
Capital social		23.063	23.063
Réserves	Note 5	41.405	41.454
Subventions d'équipements	Note 6	956	1.092
Résultats reportés		(16.739)	(18.271)
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>48.685</b>	<b>47.338</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>(1.468)</b>	<b>1.530</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>5.910</b>	<b>2.172</b>
Emprunts et dettes assimilées	Note 7	4.625	80
Provisions non courantes	Note 8	1.285	2.092
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>21.926</b>	<b>20.573</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		1.514	2.259
Autres passifs courants		5.665	2.779
Concours bancaires et autres passifs financiers	Note 9	14.747	15.535
<b>TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>75.053</b>	<b>71.613</b>

## ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014

(en milliers de dinars)(\*\*)

		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Revenus</b>	Note 10	<b>55.335</b>	<b>56.881</b>
Coût des ventes	Note 11	47.952	48.337
<b>Marge brute</b>		<b>7.383</b>	<b>8.544</b>
Autres produits d'exploitation	Note 12	3.442	3.078
Frais de distribution		(590)	(488)
Frais d'administration		(3.810)	(3.867)
Sous-activité		(1.048)	(839)
Autres charges d'exploitation	Note 13	(7.462)	(5.126)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(2.085)</b>	<b>1.302</b>
Charges financières		(619)	(472)
Produits financiers		53	50
Autres gains ordinaires	Note 14	2.049	2.076
Autres pertes ordinaires	Note 15	(803)	(1.411)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>(1.405)</b>	<b>1.545</b>
Impôt sur les bénéfices		(63)	(15)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>(1.468)</b>	<b>1.530</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(1.468)</b>	<b>1.530</b>

(\*\*)Les chiffres entre parenthèses indiquent des pertes ou des valeurs à déduire

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

( En milliers de dinars )(\*\*\*)

	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	54.146	64.308
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(52.331)	(60.542)
Décaissement Etat	0	0
Intérêts payés	(406)	(679)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>1.409</b>	<b>3.087</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9.242)	(1.229)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	577	1.153
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(8.665)</b>	<b>(76)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Jetons de présence et rémunérations des membres du C.P.A.	(61)	(61)
Encaissements provenant des emprunts	5.000	0
Encaissements provenant des crédits de gestion	6.000	7.200
Remboursements d'emprunts	(1.131)	(1.542)
Remboursements crédits de gestion	(6.600)	(7.200)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>3.208</b>	<b>(1.603)</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>(61)</b>	<b>8</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(4.109)</b>	<b>1.416</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>2.624</b>	<b>1.208</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>(1.485)</b>	<b>2.624</b>

(\*\*\*)Les chiffres entre parenthèses indiquent des montants à déduire

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## A- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SITEX sont élaborés conformément aux dispositions de la loi relative au Système Comptable des Entreprises « SCE1997 ». Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### 1 - Immobilisations corporelles

Conformément aux dispositions de la politique comptable de la SITEX, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'origine et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux ci-après:

- Constructions: 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels: 10 et 15 ans
- Matériel de transport: 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau: 5 et 10 ans
- Agencements et installations divers: 10 ans

### 2 - Stocks

Les stocks de matières et produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours de fabrication sont valorisés aux coûts de production de l'année.

Le coût des produits finis et des encours comprend le prix de revient moyen des matières premières consommées, la main d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

### 3 - Provisions pour dépréciation des stocks

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq années font l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, hors sous-activité.

### 4 - Provisions non courantes

**4.1– Provisions pour litiges et contentieux** : les litiges, avec les administrations fiscale, sociale ainsi qu'avec des tiers, non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet de provisions pour litiges et contentieux.

**4.2– Provision pour fonds de prime de fin de carrière** : cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale à accorder au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

## **5 - Produits d'exploitation**

Les produits de la vente des tissus, des produits semi-ouvrés, des coupons ainsi que les produits de transport de marchandises sont évalués à la juste valeur des contreparties de liquidités reçues et à recevoir.

## **6 - Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche et développement sont passés en frais généraux et supportés dans l'exercice.

## **7 - Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de change observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

## **8 - Sous-activité**

Il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration, non imputés au coût de production.

## **9 - Etat de flux de trésorerie**

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers, renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissements. Pour l'établissement de cet état, la SITEX a utilisé la méthode de référence préconisée par le SCE 1997.

## B - NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

### Note 1 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 32,611 millions de dinars au 31 décembre 2014 contre 28,097 millions au 31 décembre 2013 ( pour plus de détail voir page 24).

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	162.415	164.875
Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	9.606	1.561
Valeur des immobilisations sorties au cours de l'exercice	(6.046)	(4.021)
<b>Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice</b>	<b>165.975</b>	<b>162.415</b>
Amortissements au début de l'exercice	134.318	133.121
Dotations de l'exercice	4.897	4.973
Amortissements des sorties au cours de l'exercice	(5.851)	(3.776)
<b>Amortissements à la clôture de l'exercice</b>	<b>133.364</b>	<b>134.318</b>
<b>Valeur nette des immobilisations à la clôture de l'exercice</b>	<b>32.611</b>	<b>28.097</b>
Dont terrains à Sousse et à Ksar Hellal ( Surfaces : 270 775 m <sup>2</sup> )	1.557	1.557

### Note 2 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 29,567 millions de dinars à fin 2014 contre 28,335 millions de dinars au 31 décembre 2013.

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Matières premières	3.623	4.699
Moins : provisions	0	0
<b>Matières premières</b>	<b>3.623</b>	<b>4.699</b>
Matières auxiliaires et consommables	9.938	9.960
Moins : provisions	(2.589)	(2.729)
<b>Matières auxiliaires, consommables nettes des provisions</b>	<b>7.349</b>	<b>7.231</b>
Produits finis et encours de production	22.337	18.002
Moins : provisions	(3.742)	(1.597)
<b>Produits finis et encours de production nets des provisions</b>	<b>18.595</b>	<b>16.405</b>
<b>Total brut des stocks</b>	<b>35.898</b>	<b>32.661</b>
Provisions	(6.331)	(4.326)
<b>Total net des stocks</b>	<b>29.567</b>	<b>28.335</b>

### Note 3 : Clients et comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2014 à 3,609 millions de dinars contre 5,363 millions de dinars à fin 2013.

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Total clients et comptes rattachés	4.024	5.781
Provisions pour créances douteuses	(415)	(418)
<b>Total net des clients et comptes rattachés</b>	<b>3.609</b>	<b>5.363</b>

### NOTE 4 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 6,214 millions de dinars à fin 2014 contre 4,851 millions de dinars à fin 2013 :

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Fournisseurs ( avances, emballage à rendre, ristournes, )	2	2
Personnel	1.664	1.410
Etat impôts et taxes	4.501	3.377
Débiteurs divers	14	36
Charges constatées d'avance	33	26
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>6.214</b>	<b>4.851</b>

#### NOTE 5 : Réserves :

Les réserves s'élèvent à 41,405 millions de dinars à fin 2014 contre 41,454 millions de dinars à fin 2013.

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Réserve légale	2.306	2.306
Réserve pour investissements	35.157	35.157
Prime d'émission	3.193	3.193
Réserve pour fonds social	749	798
<b>Total des réserves à la fin de l'exercice</b>	<b>41.405</b>	<b>41.454</b>

#### NOTE 6 : Subventions d'équipements :

Les subventions d'équipements s'élèvent à 0,956 millions de dinars à fin 2014 contre 1,092 millions de dinars à fin 2013, soit une résorption de 0,136 millions de dinars .

#### Note 7 : Emprunts

Les emprunts à plus d'un an s'élèvent à 4,625 millions de dinars à fin 2014 contre 0,080 million de dinars à fin 2013. Ces emprunts sont garantis par nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur titres fonciers.

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Emprunts en dinars</b>	<b>5.080</b>	<b>1.063</b>
Moins échéances à moins d'un an	(455)	(983)
<b>Emprunts échéances à plus d'un an</b>	<b>4.625</b>	<b>80</b>



## Note 8 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'élèvent à 1,285 million de dinars à fin 2014 contre 2,092 millions de dinars à fin 2013.

(En milliers de dinars)

	2014	2013
Provision pour charges, litige fiscal et contentieux	986	681
Provision pour restructuration	0	1.000
Fonds pour prime de fin de carrière	299	411
<b>Total des provisions non courantes</b>	<b>1.285</b>	<b>2.092</b>

## Note 9 : Concours bancaires et autres passifs assimilés

Les concours bancaires s'élèvent à 14,747 millions de dinars au 31 décembre 2014 contre 15,535 millions de dinars au 31 décembre 2013.

(En milliers de dinars)

	2014	2013
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	455	983
Concours bancaires courants – financement des stocks	13.048	13.121
Banques ( soldes débiteurs )	967	1.020
Intérêts courus sur emprunts non courants	163	56
Comptes de régies et avances	114	355
<b>Total concours bancaires</b>	<b>14.747</b>	<b>15.535</b>

## Note 10 : Revenus

Les revenus de l'année 2014 s'élèvent à 56,107 millions de dinars contre 57,721 millions de dinars en 2013.

Le chiffre d'affaires global se détermine comme suit :

	(En milliers de dinars)	
	2014	2013
Revenus	55.335	56.881
Ventes déchets	754	820
Produits financiers ( agios)	18	20
<b>Chiffre d'affaires global</b>	<b>56.107</b>	<b>57.721</b>

Les ventes de déchets ont été déduites des coûts de fabrication. Les produits financiers ont été déduits des charges financières.

## Note 11 : Coût des ventes

Le coût des ventes de l'année 2014 s'élèvent à 47,952 millions de dinars alors que celui de l'année 2013 est de 48,337 millions de dinars.

	(En milliers de dinars)	
	2014	2013
Consommation matières	24.824	25.602
Main d'œuvre ( hors sous-activité )	10.440	10.188
Frais généraux variables	11.486	10.739
Frais généraux fixes ( hors sous-activité )	6.255	6.426
<b>Total des frais</b>	<b>53.005</b>	<b>52.955</b>
Autres ventes ( déchets)	(754)	(820)
Variation des produits en cours	(4.299)	(3.798)
<b>Coût des ventes</b>	<b>47.952</b>	<b>48.337</b>

## Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'année 2014 s'élèvent à 3,442 millions de dinars contre 3,078 millions à fin 2013.

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Reprises sur amortissements et provisions	3.442	3.078
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>3.442</b>	<b>3.078</b>

## Note 13 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2014s'élèvent à 7,462 millions de dinars contre 5,126 millions à fin 2013.

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Provisions :	4.635	3.167
- Départ du personnel	1.370	1.000
- Dépréciation des stocks	2.958	1.376
- Risques et charges	305	519
- Créances douteuses	2	272
Autres charges d'exploitation	2.827	1.959
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>7.462</b>	<b>5.126</b>

#### **Note 14 : Autres gains ordinaires**

Les gains ordinaires de l'année 2014 s'élèvent à 2,049 millions de dinars contre 2,076 millions de dinars pour l'exercice 2013 :

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Gains de change	873	541
Produits nets sur cession d'immobilisations amorties	827	1.047
Autres produits divers ordinaires	349	488
<b>Total des gains ordinaires</b>	<b>2.049</b>	<b>2.076</b>

#### **Note 15 : Autres pertes ordinaires**

Les pertes ordinaires de l'année 2014 s'élèvent à 0,803million de dinars, contre 1,411 millions de dinars pour l'année 2013 :

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Pertes de change	711	1.240
Pertes sur exercices antérieurs	92	171
<b>Total des pertes ordinaires</b>	<b>803</b>	<b>1.411</b>

#### **Note 16 : Frais de recherche et de développement :**

Les frais de recherche et de développement de l'année 2014, s'élèvent à 2,552 millions de dinars, contre 3,127 millions de dinars pour l'année 2013.

(En milliers de dinars)

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Charges de l'activité	2.552	3.127
Revenus de l'activité	2.049	2.545
<b>Charges nettes de l'activité</b>	<b>503</b>	<b>582</b>

**Note 17 : Engagements hors bilan :**

- Les engagements donnés à fin décembre 2014: 6,420 millions de dinars, essentiellement les sûretés consenties par la société ( voir page 25) et des cautionnements douaniers.
- Les engagements reçus à fin décembre 2014: néant.
- Les engagements réciproques à fin décembre 2014 : 3,059 millions de dinars, représentant des accréditifs auprès des banques pour achat à l'étranger .

## TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

(En milliers de dinars)

## Charges par nature

Charges par destination	TOTAL	Achats consommés & f. généraux	Charges de personnel	Amortis. & provisions	Autres charges
Coût des ventes ( note 11)	53.005	36.310	10.440	4.082	2.173
Frais de distribution	590	65	378	13	134
Frais d'administration	3.810	116	2.202	151	1.341
Autres charges d'exploitation	7.462	143	2.601	4.635	83
Charges financières	619	0	0	0	619
Sous-activité	1.048	0	367	681	0
Autres pertes ordinaires	803	0	0	0	803
<b>Total :</b>	<b>67.337</b>	<b>36.634</b>	<b>15.988</b>	<b>9.562</b>	<b>5.153</b>

## TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ( 2014 )

(En milliers de dinars )

	Terrains & constructions	Matériel & Outillage de fabrication	Autres immo. corporelles	Total
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	24.983	111.724	25.708	162.415
Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	4.	9.301	301	9.606
Valeur des immobilisations sorties au cours de l'exercice	0	(5.310)	(736)	(6.046)
<b>Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice</b>	<b>24.987</b>	<b>115.715</b>	<b>25.273</b>	<b>165.975</b>
Amortissements au début de l'exercice	19.763	89.430	25.125	134.318
Dotations de l'exercice	761	3.955	181	4.897
Amortissements des sorties au cours de l'exercice	0	(5.115)	(736)	(5.851)
<b>Amortissements à la clôture de l'exercice</b>	<b>20.524</b>	<b>88.270</b>	<b>24.570</b>	<b>133.364</b>
<b>Valeur nette des immobilisations à la clôture de l'exercice</b>	<b>4.463</b>	<b>27.445</b>	<b>703</b>	<b>32.611</b>



**Messieurs les actionnaires de la société  
Industrielle des Textiles "SITEX S.A."**

**RAPPORT GENERAL SUR  
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL  
ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2014 AU 31 DECEMBRE 2014**

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons examiné les états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX" pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

**1 – Responsabilité du Management de la société**

Les états financiers ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2014, font apparaître un total du bilan de **75.053** mille Dinars, un résultat net déficitaire de **1.468** mille Dinars, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **48.686** mille dinars et une trésorerie nette négative de **1.485** mille dinars à la fin de l'exercice ont été établis par le conseil d'administration de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

**2 – Responsabilité des Commissaires aux comptes**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société ; notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptable retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.



### 3 - Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la Société Industrielle des Textiles « SITEX » au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

### 4 - Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société SITEX avec la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 29 Avril 2015

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**F.M.B.Z KPMG Tunisie**  
Member firm of KPMG International

**FMBZ KPMG TUNISIE**  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI  
LAC II TUNIS  
BP. N° 317-Public Poste-Les Berges du Lac  
Rue Lac Echhal - 1063 TUNIS  
MF: 8106637/A/M800 - RC: 3148992002

**Cabinet Adel MADHI**

عادل ماضي  
Adel MADHI  
Expert Comptable D.P.L.E  
Commissaire aux Comptes  
Membre de l'Ordre  
5, Rue de Mauritanie - 1002 Tunis  
Tél: 71.285.240 - Fax: 71.285.147



Messieurs les actionnaires de la société  
Industrielle des Textiles "SITEX S.A."

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL  
ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2014 AU 31 DECEMBRE 2014**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions conclues au cours de l'exercice 2014**

Les conventions réglementées autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice 2014, conformément aux exigences de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

1. Le conseil d'administration du 24 Avril 2014 a autorisé le nantissement du fonds de commerce de la société, le matériel et à hypothéquer les biens de la société objet des titres fonciers 41240 Sousse, 13517 Sousse et 216 Monasir en garantie.

**B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

1. La rémunération annuelle brute de l'exercice 2014 du Président du Conseil d'Administration s'élève à 136 659 DT. (y compris une indemnité mensuelle brute de présidence du Conseil d'administration de 3 000 DT décidée par le Conseil d'Administration du 26 Juin 2014).
2. La rémunération annuelle brute du directeur général, au titre de l'exercice 2014, se détaille comme suit :
  - Un salaire annuel brut de 150 000 DT.
  - Une voiture de fonction à disposition, dont la SITEX assure les coûts et charges.
3. Des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale ordinaire. Le montant global brut annuel de ladite rémunération est de 63 000 DT.
4. La rémunération des membres du Comité permanent d'audit telle que fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire est de 13 500 DT à répartir entre les membres dudit comité.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2015

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



#### Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI

